

Image not found or type unknown



## Rétroactivité facture d'eau

Par Hanya, le 16/03/2021 à 07:33

Bonjour

propriétaire depuis 4 ans dans un immeuble comprenant 7 lots je n'ai jamais reçu de facture d'eau car le compteur est au nom du propriétaire des autres lots. Depuis quelques années il vend ses appartements et très dernièrement m'a demandé de payer ce que je lui devais pour l'eau. J'ai un sous-compteur mais je n'ai jamais reçu quoique ce soit comme facture.

Je ne refuse pas de participer mais y a-t-il une antériorité à respecter. Est-ce légal ?  
merci d'avance